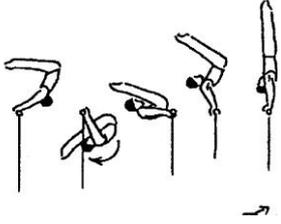




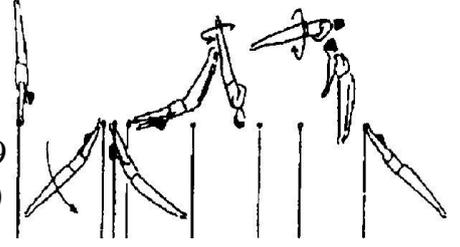
FÉDÉRATION SPORTIVE
ET



GYMNIQUE DU TRAVAIL



14-16, rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex
téléphone : 01-49-42-23-19
télécopie : 01-49-42-23-60
E-mail : fsgt@wanadoo.fr



GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

RÈGLEMENT TECHNIQUE 2017-2018 CODE ET PROGRAMME

Site Internet GAF (Programme, Résultats, Organigrammes, Cours de juge, informations diverses, etc...)

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|----------------|
| 1 | INTRODUCTION..... | 3 |
| 1.1 | BUT ET RAISONS DU CODE DE POINTAGE..... | 3 |
| 2 | MATERIEL - EQUIPEMENT | 4 |
| 2.1 | AMENAGEMENT DU MATERIEL - EQUIPEMENT..... | 4 |
| 3 | CHAMPIONNATS FEDERAUX..... | 5 à 18 |
| 3.1 | RECAPITULATIFS PAR NIVEAU DE COMPETITION | 5 A 9 |
| 3.2 | FEDERAUX..... | 9 A 12 |
| 3.3 | QUALIFICATIONS,ENGAGEMENTS,FORFAITS | 12 A 13 |
| 3.4 | DROIT A L'IMAGE..... | 13 |
| 3.5 | FEUILLES ENGAG. EQUIPE/INDIV.FORFAITS/JUGES..... | 14 A 18 |
| 4 | CODE DE POINTAGE FEMININ..... | 19 à 21 |
| 4.1 | CODE F.I.G..... | 19 |
| 4.2 | REGLEMENTS GENERAUX | 19 A 120 |
| 4.3 | COMPOSITION DU JURY | 21 |
| 4.4 | CALCUL DE LA NOTE FINALE..... | 21 |
| 5 | PROGRAMMES FEDERAUX | 22 à 33 |
| 5.1 | PROGRAMME FEDERAL (DIVISION 1 ET 2)..... | 22 A 23 |
| 5.2 | PROGRAMME DIVISION 3..... | 24A 25 |
| 5.3 | PROGRAMME DIVISION 4..... | 26 A 27 |
| 5.4 | TABLEAU DES DIFFICULTES A FSGT..... | 28 |
| 5.5 | AMENAGEMENT DES PROGRAMMES FEDERAUX | 29A 33 |

1.1 BUT ET RAISONS DU CODE DE POINTAGE

Vous avez en main, le "**code de pointage**" de la gymnastique artistique F.S.G.T. Il s'organise autour des valeurs humaines de la F.S.G.T. : "**Amitié, fraternité, égalité, solidarité**" et des besoins des sportifs (besoins d'éducation, de santé, de progrès, de convivialité...).

Il s'inscrit dans le contexte de la gymnastique en tant qu'activité culturelle, émotionnelle, éducative, et formatrice de la personnalité. Au fil des années, s'est forgée une tradition de la gymnastique F.S.G.T. Cette tradition est la clé de son avenir.

Il est issu du code de la Fédération Internationale de gymnastique (lui-même inspiré du code FSGT et CSIT précédent) et en garde le fil conducteur. Cependant, le code F.I.G. étant à destination de l'élite mondiale de la gymnastique, il se révèle souvent inadapté à la pratique gymnique pour tous, des clubs et de nos gymnastes.

Le code F.S.G.T. prend en compte ce décalage entre les niveaux de pratique et permet à tous, quel que soit l'âge et les compétences, de participer aux différentes compétitions correspondant à chaque niveau. Tout en aidant les meilleures, le code F.S.G.T. permet également aux gymnastes les moins expérimentées de se former, d'évoluer, de progresser et de pratiquer avec plaisir la gymnastique.

Pour autant, la gymnastique F.S.G.T. ne se réduit pas à ce code : elle s'intègre dans une dimension culturelle pour répondre aux besoins et aux attentes de l'ensemble des pratiquants.

Vous pouvez également participer à son enrichissement et à son élaboration à toute période de l'année et pendant sa remise en chantier.

Faites-en bon usage et bonne saison sportive.

2 REGLEMENTS GENERAUX

2.1 AMENAGEMENT DU MATERIEL - EQUIPEMENT

La réglementation, les normes des agrès, des tapis et des tremplins, en compétition, sont celles du Code F.I.G. en vigueur.

Les Gymnastes ont l'obligation d'utiliser le tapis de réception de 10 cms à tous les agrès (application du code de pointage: - 0,50 par gym et par agrès)

1) Réglementation agrès féminins

| ENGINS | HAUTEURS A PARTIR DU SOL | EPAISSEUR TAPIS ET LONGUEUR | TAPIS EN PLUS AUTORISES |
|-------------------------|--|--|-------------------------|
| Sol | | Praticable dynamique 12x12 m | |
| Saut 1 table de saut | 1,25 m | 20 cm sur 6 m | 10 cm |
| Barres Asymétriques | B. inférieure 1,70m B. supérieure 2,50 m Ecart Barres 1,80 m maxi | 20 cm sur 10-13 m | 10 cm |
| Poutre | 1,25 m | 20 cm, Long : 8m coté entrée, 4 m côté sortie | 10 cm |

2) Tremplins

Les gymnastes, "Poussines" (2009), "Benjamines" et "Minimes" sont autorisées à utiliser le trampo tramp (saut de cheval) ou le double tremplin, à la poutre et aux barres asymétriques (sans pénalité).

En Division 4, au saut de cheval uniquement, toujours pour les mêmes catégories, elles pourront utiliser le **mini-trampoline**, mais avec une pénalisation de 3 Pts sur la note finale

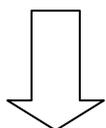
3 CHAMPIONNATS FEDERAUX

3.1 RECAPITULATIFS PAR NIVEAU DE COMPETITION

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

EQUIPES

- DIVISION FEDERALE TOUTES CATEGORIES
(de Benjamines à Séniore)
- DIVISION 3
 - Benjamines / Minimes
 - Toutes Catégories
- DIVISION 4
 - Benjamines
 - Benjamines/Minimes
 - **Benjamines/Minimes/Cadettes**
 - Toutes Catégories

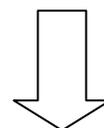


Qualification des équipes pour le championnat de zone

INDIVIDUELLES

Classement tiré des compétitions par équipes Fédérale et D.3 plus les individuelles dans chaque catégorie :

- Benjamines
- Minimes
- Cadettes
- Juniores
- Séniore (**00 et avant**)



Qualification des individuelles pour le championnat de zone

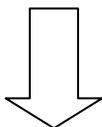
Dès le Département, les clubs engagent leurs équipes :

- En Division Fédérale
- En Division 3
- En Division 4

CHAMPIONNAT DE ZONE

EQUIPES

- DIVISION FEDERALE TOUTES CATEGORIES (de Benjamines à Séniore)
- DIVISION 3
 - Benjamines / Minimes
 - Toutes Catégories
- DIVISION
 - Benjamines
 - Benjamines/Minimes
 - **Benjamines/Minimes/Cadettes**
 - Toutes Catégories

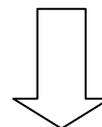


Qualification des équipes pour le championnat fédéral par équipes. Les sélections sont faites par la commission de sélection de la CFA en fonction des résultats de zone de l'année en cours. Les équipes toutes catégories sont réparties dans les divisions 1 et 2 si nécessaire

INDIVIDUELLES

Classement tiré des compétitions par équipe Fédérale et D.3 plus les individuelles dans chaque catégorie :

- Benjamines
- Minimes
- Cadettes
- Juniores
- Séniore (**00 et avant**)



Qualification des individuelles pour le championnat fédéral individuel. Les sélections sont faites par la commission de sélection de la CFA en fonction des résultats de zone de l'année en cours. Possibilité pour les gymnastes qualifiées de concourir uniquement en optionnelles sur 1 ou 2 agrès de leur choix

CHAMPIONNAT FEDERAL PAR EQUIPES

SEPT CLASSEMENTS SONT ETABLIS

- DIVISION 1 TOUTES CATEGORIES (Benjamines à Sénières)
- DIVISION 2 TOUTES CATEGORIES (Benjamines à Sénières)
- DIVISION 3 TOUTES CATEGORIES (Benjamines à Sénières)
- DIVISION 3 BENJ/MIN (Benjamines à Minimes)
- DIVISION 4
 - Benjamines
 - Benjamines/Minimes
 - **Benjamines/Minimes/Cadettes**
 - Toutes Catégories

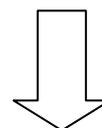
CHAMPIONNAT FEDERAL INDIVIDUELLES

CINQ CLASSEMENTS SONT ETABLIS

- Benjamines
- Minimes
- Cadettes
- Juniores
- Sénières (**00 et avant**)

+ CLASSEMENTS INDIVIDUELS
(avec les **Optionnelles uniquement en Fédérales**) PAR AGRES pour les catégories Benj/MIn et C/J/S :

- SAUT
- BARRES ASYMETRIQUES
- POUTRE
- SOL



Qualification des individuelles pour les rencontres internationales, championnat CSIT et le stage fédéral. Les sélections sont faites par la commission de sélection de la CFA en fonction des résultats fédéraux individuels de l'année en cours et des critères d'assiduité à la FSGT.

Pour la saison 2017/2018:

EQUIPES:

- * les 3 premières équipes D.4 T.C devront s'engager en D.3:
- PRO PATRIA TOULON - VERGEZE et LA FARLEDE
- * les 2 premières équipes D.3 T.C devront s'engager en Division fédérale:
- CASTEL GYM et VILLEMOMBLE
- * les 6 équipes D.2 T.C devront s'engager en Division fédérale.

Après le classement vertical, X équipes de fédérales seront en D.1 et les autres en D.2

En fonction du nombre d'équipes engagées en Fédérales, la responsable technique prendra la décision de monter x équipes D3 en D2 après les sélections des zones.

Les descentes de Division sont interdites sauf cas particuliers :

Exemple : si une équipe a son effectif réduit d'au moins 50%.

Dans tous les cas, la responsable technique GAF devra en être informée avant la compétition sélective et sera seule habilitée à prendre les décisions nécessaires.

RAPPEL DES CATEGORIES D'AGES POUR LES SAISONS A VENIR

| ANNEE | Poussines | Benjamines | Minimes | Cadettes | Juniores | Séniors |
|-----------|-----------|------------|---------|----------|----------|-------------|
| 2017-2018 | 2009 | 07/08 | 05/06 | 03/04 | 01/02 | 00 et avant |
| 2018-2019 | 2010 | 08/09 | 06/07 | 04/05 | 02/03 | 01 et avant |
| 2019-2020 | 2011 | 09/10 | 07/08 | 05/06 | 03/04 | 02 et avant |

* *Seules les Poussines 2009 sont autorisées à concourir et uniquement en Division 4*

INDIVIDUELLES:

Les clubs auront la possibilité de faire concourir deux gymnastes maximum par équipe dans le niveau supérieur lors des finales individuelles à condition que la responsable technique reçoive les totaux points dans la bonne catégorie.

Exemple: une ou deux gymnastes d'une équipe D4 pourront être sélectionnées en D3., ou de D3 en fédérales.

Deux classement Fédérales D1 et Fédérales D2 pourront être établis en Individuelles dans toutes les catégories si l'effectif le permet...

Dans le cas où des équipes D3 monteraient en fédérales après la sélection de Zone, les gymnastes sélectionnées en individuelles auront le choix de s'engager en D3 ou en fédérales.

3.2 FEDERAUX

Le championnat individuel se déroule en une journée. Il sert à la qualification des gymnastes aux rencontres internationales, championnats C.S.I.T. et au stage fédéral.

Le championnat par équipes se déroule sur 2 journées. Il est suivi d'un classement des équipes par division, qui servira d'orientation dans les divisions correspondantes pour l'année suivante.

Il est important, pour la convivialité, que les clubs qualifiés participent et soient présents durant toute la durée des championnats (individuels et par équipes) malgré les impératifs du retour.

Palmarès par point

Les organisateurs sont tenus de mettre en place :

- un palmarès par catégorie pour les individuelles (en point)
- un palmarès B/M et C/J/S pour les individuelles à chaque agrès en fédérales
- un palmarès par équipes pour les compétitions par équipes(en point)

Ces palmarès devront comporter les noms et prénoms des gymnastes, leur club et année de naissance ainsi que leur total de points et, pour les équipes, leur division (le cas échéant) et leur numéro (afin d'éviter toute erreur possible, notamment pour les sélections en équipe fédérale C.S.I.T. et stage fédéral).

Palmarès par agrès pour les catégories B/M et C/J/S pour les Fédérales

Toutes les gymnastes ayant concouru en championnat sélectif de leur zone seront sélectionnées et classées pour le championnat fédéral selon leur total points. Elles pourront s'engager pour le concours général individuel et / ou auront la possibilité de s'engager en " Optionnelles" sur 1 ou 2 agrès maximum (uniquement en fédérales pour les optionnelles).

Les récompenses

Championnat fédéral individuel :

Médailles pour concours général individuel Fédérales et D3:

| | Ex aequo | Benj | Min | Cad | Jun | Sén | TOTAL |
|--------|-------------|------|-----|-----|-----|-----|-----------|
| Or | 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 16 |
| Argent | 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 16 |
| Bronze | 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 16 |
| TOTAL | | | | | | | 48 |

Tee-shirt de championne fédérale et D3 :

| Ex aequo | Benj | Min | Cad | Jun | Sén | TOTAL |
|----------|------|-----|-----|-----|-----|-------|
| 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 16 |
| TOTAL | | | | | | 16 |

Médailles pour championnat individuel par agrès pour les Fédérales:

| | Ex aequo | SAUT | BARRES | POUTRE | SOL | TOTAL |
|--------|-------------|------|--------|--------|-----|-----------|
| Or | 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 14 |
| Argent | 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 14 |
| Bronze | 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 14 |
| TOTAL | | | | | | 42 |

Championnat fédéral par équipes :

Médailles pour championnat fédéral par équipes :

| | Ex aequo | D 1 | D 2 | D 3 | D 4 | TOTAL |
|--------|----------|-----|-----|-----|-----|-------|
| Or | 12 | 6 | 6 | 12 | 18 | 54 |
| Argent | 12 | 6 | 6 | 12 | 18 | 54 |
| Bronze | 12 | 6 | 6 | 12 | 18 | 54 |
| TOTAL | | | | | | 162 |

Coupes pour championnat fédéral par équipes :

| | Ex aequo | D 1 | D 2 | D 3 | D4 | TOTAL |
|--------|----------|-----|-----|-----|----|-------|
| Or | 3 | 1 | 1 | 2 | 4 | 11 |
| Argent | 3 | 1 | 1 | 2 | 4 | 11 |
| Bronze | 3 | 1 | 1 | 2 | 4 | 11 |
| TOTAL | | | | | | 33 |

Tee-shirt de championne fédérale par équipes :

| Ex aequo | D 1 | D 2 | D 3 | D 4 | TOTAL |
|----------|-----|-----|-----|-----|-------|
| 12 | 6 | 6 | 12 | 24 | 60 |

3.3 QUALIFICATIONS, ENGAGEMENTS ET FORFAITS

La responsable technique GAF réceptionne les palmarès de zone (envoyés par les responsables de zone), prépare les sélections (selon les règles établies en CFA), détermine les organigrammes et la **Commission technique GAF** vérifie et valide les sélections et les organigrammes.

Les clubs sont alors immédiatement informés (courrier, e-mail, site Internet) et reçoivent les organigrammes et les dossiers des clubs organisateurs.

Toutes les gymnastes inscrites sur les différents organigrammes (individuelles et équipes) sont considérées comme **pré-inscrites**.

Il appartient à leur club de les engager définitivement (documents disponibles dans la brochure "règlements fédéraux, partie administrative"), ou de déclarer leur forfait **avant** la date limite (21 jours avant la date du championnat) et de communiquer le nom des juges à la responsable fédérale des juges.

Une amende de 80 € par gymnaste individuelle et de 160 € par équipe sanctionnera l'absence ou le retard de réponse (engagement ou forfait) de la part des clubs.

**LA DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS ET FORFAITS EST FIXEE À 21 JOURS AVANT
LE PREMIER JOUR DE COMPETITION**

Les engagements (comprenant le règlement des sommes dues) sont à envoyer impérativement avant la date limite **en 2 exemplaires identiques** à l'adresse suivante :

F.S.G.T.Gymnastique
Secrétariat de la C.F.A / Championnat individuel (ou par équipe)
14-16, rue Scandicci
93508 PANTIN CEDEX

et à
Sandra COLONNA
Rue du Grand Jas Bât B2
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
ou par mail
sandra.colonna@yahoo.fr

Le respect des dates limites permet, en cas de forfait, de prévenir le plus tôt possible les éventuels réservistes et de remanier les organigrammes.

En cas de retard, l'amende pour absence de réponse sera appliquée : 80 € par gymnaste individuelle et de 160 € par équipe.

Les forfaits sont à déclarer **en deux exemplaires** (responsable technique et FSGT) par écrit ou par e-mail (sandra.colonna@yahoo.fr) et (graziella.trentin@fsgt.org).

Si le forfait n'est pas déclaré à temps, le club recevra une amende pour non-réponse, et les juges seront tenus de se présenter normalement le jour de la compétition (sous peine d'amende).

Les forfaits pour raison médicale seront acceptés (sans amende) jusqu'au jour de la compétition sur présentation d'un justificatif établi par un docteur en médecine. Ces forfaits seront tout de même à déclarer le plus tôt possible.

Tout certificat médical présenté après le jour du championnat ne sera pas pris en compte et l'amende sera appliquée.

Les feuilles de déclaration de forfait sont à envoyer à la même adresse que les engagements.

Les clubs qui ne sont pas à jour de leurs pénalités, affiliations, engagements et dettes à la F.S.G.T. ne pourront pas participer à des compétitions.

ATTENTION : En cas de forfait d'une gymnaste, la remplaçante devra être licenciée avant le championnat sélectif de ZONE. (2 changements maximum par équipe autorisés)

3.4 DROITS A L'IMAGE

Nous vous informons que le championnat fédéral FSGT est susceptible d'être filmé et/ou photographié à des fins fédérales (supports de communication papier, vidéo pédagogique, internet). Si vous ne souhaitez pas que votre image soit utilisée, merci de nous en informer.

3.4 FEUILLES D'ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS GAF EQUIPE

**ATTENTION : DATE LIMITE
21 JOURS AVANT LA COMPETITION**

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à

graziella.trentin@fsgt.org

Tel : 01 49 42 23 32

OU

F.S.G.T.

Secteur COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ

A l'attention de Graziella TRENTIN

14-16, rue Scandicci

93508 PANTIN CEDEX

GAF

| Zone | Club | Nom Responsable | Coordonnées du responsable |
|------|------|-----------------|----------------------------|
| | | | |

Courriel du responsable: _____ @ _____

| EQUIPE & DIVISION : | | | |
|---------------------|------------|-----------------|----------------|
| | Nom Prénom | Année Naissance | Numéro Licence |
| 1 | | | |
| 2 | | | |
| 3 | | | |
| 4 | | | |
| 5 | | | |
| 6 | | | |

| Nom du juge | Numéro Licence | Qualification |
|-------------|----------------|---------------|
| | | |

Somme due : 50 euros

Adresser une copie au responsable de la discipline

GAF
Sandra Colonna
Rue du Grand Jas Bât B2
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
sandra.colonna@yahoo.fr

ENGAGEMENTS GAF INDIVIDUELS**FEDERALES****CONCOURS GENERAL
INDIVIDUEL
ET / OU OPTIONNELLES****ATTENTION: DATE LIMITE
21 JOURS AVANT LA COMPETITION**

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à :

graziella.trentin@fsgt.org

Tel : 01 49 42 23 32

FSGT

COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ GYM

A l'attention de Graziella TRENIN

14-16, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX

| Zone | Club | Nom Responsable | Coordonnées du responsable |
|---------------------------|------|-----------------|----------------------------|
| | | | |
| Courriel du responsable : | | | @ |

| | Nom Prénom | Ann. Naiss | Cat B-M-C-J-S | N° Licence | Concours Général (Cocher la case si oui) | ET /OU Optionnelle choix de 1 ou 2 agrés * (à cocher) | | | |
|---|------------|------------|---------------|------------|--|---|--------|--------|-----|
| | | | | | | SAUT | BARRES | POUTRE | SOL |
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |

| Nom du juge | Numéro Licence | Qualification |
|-------------|----------------|---------------|
| | | |

| Nombre de gymnastes engagés | Montant engagement | Somme due |
|-----------------------------|--------------------|-----------|
| | x 25 euros | |

***Les gymnastes engagées au concours général pourront être classées sur 1 ou 2 agrés (à définir lors de l'engagement)**

Adresser une copie au responsable de la discipline

GAF
Sandra Colonna
Rue du Grand Jas Bât B2
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
sandra.colonna@yahoo.fr

ENGAGEMENTS GAF INDIVIDUELS

D.3

CONCOURS GENERAL INDIVIDUEL

ATTENTION: DATE LIMITE 21 JOURS AVANT LA COMPETITION

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à :

graziella.trentin@fsgt.org

Tel : 01 49 42 23 32

FSGT
COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ GYM
A l'attention de Graziella TRENTIN
14-16, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX

| Zone | Club | Nom Responsable | Coordonnées du responsable |
|---------------------------|------|-----------------|----------------------------|
| | | | |
| Courriel du responsable : | | | @ |

| | Nom Prénom | Ann.Naiss | Cat B-M-C- J-S | N° Licence | Concours Général |
|---|------------|-----------|----------------------|---------------|---------------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |

| Nom du juge | Numéro Licence | Qualification |
|-------------|----------------|---------------|
| | | |

| Nombre de gymnastes engagés | Montant engagement | Somme due |
|-----------------------------|--------------------|-----------|
| | x 25 euros | |

*Les gymnastes engagées au concours général pourront être classées sur 1 ou 2 agrés (à définir lors de l'engagement)

Adresser une copie au responsable de la discipline

GAF
Sandra Colonna
Rue du Grand Jas Bât B2
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
sandra.colonna@yahoo.fr

FORFAITS GAF

ATTENTION : DATE LIMITE 21 JOURS AVANT LA COMPETITION

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement** à

GAF

Mail : graziella.trentin@fsgt.org

Tel : 01 49 42 23 32

ou

F.S.G.T.

COMMISSION FÉDÉRALE D'ACTIVITÉ GYM
A l'attention de Graziella TRENTIN
14-16, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX

| Zone | Club | Nom Responsable | Coordonnées du responsable |
|------|------|-----------------|----------------------------|
| | | | |

Courriel du responsable : _____ @ _____

| Compétition Concernée | Date & Lieu |
|-----------------------|-------------|
| | |
| Nom-Prénom ou Equipe | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Fait le :

Responsable de club :

Signature :

Adresser une copie au responsable de la discipline

GAF
Sandra Colonna
Rue du Grand Jas Bât B2
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES
sandra.colonna@yahoo.fr

Les forfaits pour raisons médicales doivent être accompagnés d'un certificat médical (jusqu'à la veille de la compétition).

JUGES GAF

**ATTENTION : DATE LIMITE DES REPONSES
21 JOURS AVANT LA COMPETITION**

| | |
|------------|--|
| GAF | <input type="checkbox"/> Individuelle <input type="checkbox"/> Equipe |
|------------|--|

Afin de permettre une bonne coordination entre le comité d'organisation et votre club, nous vous rappelons que ce dossier est à envoyer **impérativement au responsable des juges de la discipline** :

GAF
Christine Bombeau
1 rue Duplessis Ollivault
83000 Toulon
christinebombeau@sfr.fr

| Zone | Club | Nom Responsable | Coordonnées du responsable |
|------|------|-----------------|----------------------------|
| | | | |

Courriel du responsable : _____@_____

| Nom Prénom du ou des juge(s) | Téléphone | Recyclé le... par ... | Niveau de juge FSGT | Niveau de juge FFG |
|------------------------------|-----------|-----------------------|---------------------|--------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

4 CODE DE POINTAGE FEMININ

L'objectif premier de la F.S.G.T est de permettre au plus **grand nombre de Gymnastes de participer à des Compétitions** et de se rencontrer.

Il existe différentes **Compétitions** au sein même des **Départements** et des **Zones**, permettant la pratique à tous les niveaux.

Par ailleurs, la **Filière Fédérale F.S.G.T** (aboutissant à des Finales Fédérales) est une filière réservée à nos meilleures Gymnastes.

Il apparaît que le **Code de Pointage F.I.G** (outil de référence mondial de notre discipline) est **très élitiste**.

Or, nous souhaitons garder à l'esprit notre objectif premier : faire participer le plus grand nombre de Gymnastes.

Bien sûr le **Code F.I.G** reste notre fil d'Ariane, car il est **notre langage Gymnique commun à tous**.

Vous constaterez, en utilisant le "**Code de Pointage Féminin F.S.G.T**", qu'il s'agit d'un programme additif (c'est à dire que l'on va additionner différents secteurs obligatoires en fonction de la réalisation de la Gymnaste) comme l'actuel Code F.I.G.

4.1 LE CODE FIG

Le code FIG est appliqué, notamment en ce qui concerne les écarts de note, les fautes du secteur exécution (petites fautes, fautes moyennes, grosses fautes, chutes), ainsi que les règles spécifiques à chaque agrès.

4.2 REGLEMENTS GENERAUX

1) Règlement concernant les juges Féminins F.S.G.T

a) Les Juges F.S.G.T, de niveau Départemental ou Régional (1 et 2) sont autorisés à juger les compétitions Départementales et de Zones.

Les Juges F.S.G.T, de niveau Zone ou Fédéral (3 et 4), sont autorisés à juger toutes les compétitions Fédérales F.S.G.T.

Les Juges F.S.G.T de niveau Fédéral et C.S.I.T sont autorisés à juger les compétitions internationales.

En cas d'absence de juge, amende forfaitaire de 400 €.

b) Fonctionnement

Les Juges-Experts sont désignés le jour de la compétition, parmi les Juges de Clubs, et sont considérés comme Juges Clubs (Pris en charge par leur Club).

Pour les Championnats fédéraux Individuels, tous les Juges doivent officier la journée complète.

Les Clubs en 1ère année d'affiliation F.S.G.T ne seront pas pénalisés s'ils ne présentent pas de juges.

Pour les Juges F.F.G de niveau IV et III Cat.1 uniquement, ceux-ci pourront *officier aux Championnats Fédéraux*, après accord de la Responsable des Juges et devront participer aux recyclages sur le code F.S.G.T.

Pour tout autre juge, l'examen niveau 3 minimum sera obligatoire (année 2002 et avant).

c) Tenue vestimentaire:

La tenue officielle Blazer bleu marine ou noir, jupe ou pantalon de ville foncé, chemisier blanc est obligatoire.

Il est rappelé également que les chaussures de ville sont interdites sur l'aire de compétition.

2) Règlement concernant les entraîneurs et les gymnastes:

Les tenues et équipements des gymnastes ainsi que des capitaines d'équipes sont ceux définis par le code FIG en vigueur et par la Commission Fédérale des Activités.

Pour les entraîneurs: survêtement (pantalon et veste du club)- chaussures de sport obligatoires. Pas de sac à dos ou en bandoulière, ni lunettes de soleil sur la tête, , ni casquette.

Pour les gymnastes: justaucorps identiques pour les équipes, pas de bijou, ni piercing, ni boucles d'oreilles (pointes autorisées).

Lors des changements de rotation, les gymnastes devront se déplacer correctement et en équipe.

A la fin de la compétition, les équipes devront rejoindre la salle d'échauffement avant de retourner éventuellement dans les tribunes.

Appareil photo et caméscope interdits sur le plateau sauf personne accréditée.

Des sanctions seront prises en cas de non respect du présent règlement.

4.3 COMPOSITION DU JURY

4.4.1 Deux juges par agrès

Les **deux juges** font jury D et E, les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions des deux juges.

4.4.2 Trois juges par agrès

Les **trois juges** font jury D et E, les déductions du jury E sont obtenues par la "déduction de base" : $\text{Juge Arbitre} + (J1 + J2)/2$

4.4.3 Quatre juges par agrès

1 Juge Arbitre (D et E), 1 Juge D et E, 2 Juges E. Les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions intermédiaires du jury E (on retire la note la plus haute et la plus basse et on fait la moyenne des deux déductions restantes).

4.4.4 Cinq juges par agrès

1 Juge Arbitre (D et E), 1 Juge D et E, 3 Juges E. Les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions intermédiaires du jury E (on retire la note la plus haute et la plus basse et, on fait la moyenne des deux déductions restantes).

4.4.5 Six juges par agrès

1 Juge Arbitre (D et E), 1 Juge D et E, 4 Juges E. Les déductions du jury E sont obtenues par la moyenne des déductions intermédiaires du jury E (on retire la note la plus haute et la plus basse et on fait la moyenne des deux déductions restantes). La note E du responsable du jury n'entre pas en compte.

4.4 CALCUL DE LA NOTE FINALE

La note finale est obtenue par la soustraction à la note de départ de la moyenne des déductions du jury E.

5 PROGRAMMES FEDERAUX

5.1 PROGRAMME FEDERAL : Division 1, 2

✓ NOTE D

La note - D - : aux Barres, à la Poutre et au Sol comprend :

- La valeur de difficulté
- Les E.C. : exigences de composition
- Les valeurs de liaison

| | |
|------|------------|
| A | = 0.00 Pts |
| FSGT | |
| A | = 0.10 Pts |
| B | = 0.20 Pts |
| C | = 0.30 Pts |
| D | = 0.40 Pts |
| E | = 0.50 Pts |
| F | = 0.60 Pts |
| G | = 0.70 Pts |

- **En individuelle** : Cadettes, Juniores et Séniores
- **En équipes** : Division 1, 2

Aux barres : 6 à 7 éléments de la valeur la plus élevée + la sortie
(Possibilité de répéter un élément 1 fois)

Poutre et Sol : 3 éléments acrobatiques + la sortie +
4 autres éléments

- **En individuelle** : Benjamines et Minimes

Aux Barres : 5 éléments de la valeur la plus élevée + la sortie
(Possibilité de répéter 2 éléments 1 fois)

Poutre et Sol : 2 éléments acrobatiques + la sortie
3 autres éléments

- ❖ **ATTENTION** : Dans les équipes T.C , les Benjamines/Minimes auront la possibilité de réaliser 1 ou 2 éléments supplémentaires pris en compte seulement en Valeur de Difficulté (uniquement en Championnat de FRANCE).

✓ **NOTE D (Difficultés + EC)**

Д SAUT de CHEVAL: Code F.I.G.

Д BARRES :

| | | |
|---|---|------|
| 5 Exigences de composition ==> 2.70 Pts | - 1 élément passant par l'ATR | 0.50 |
| | - 1 Tour proche de la barre | 0.50 |
| | - 1 élément en grand tour avant ou arrière | 0.50 |
| | - 1 changement de barres: | |
| | * si sans envol codifié FSGT (ex: tour pieds-mains jbes fléchies) | 0.20 |
| | * si sans envol codifié FIG (ex: tour pieds-mains jbes tendues) | 0.50 |
| | * si avec envol ou lâcher de barres | 0.70 |
| | - Sortie A (FIG) | 0.10 |
| | Sortie B | 0,30 |
| | Sortie C ou + | 0.50 |
| Tous les éléments doivent être répertoriés | | |

Д POUTRE :

| | | |
|---|---|------|
| 5 Exigences de composition ==> 2.70 Pts | - 1 série de 2 sauts dont 1 antéro-postérieur à 180° | 0.50 |
| | - 1 Pirouette 360° | 0.50 |
| | - 1 Série acro (éléments identiques ou différents) : | |
| | * 2 éléments sans envol (sauf ATR) | 0.20 |
| | * Si 2 éléments dont 1 avec envol | 0.50 |
| | * Si 2 éléments avec envol | 0.70 |
| | - Eléments acrobatiques avec ou sans envol dans 2 directions différentes Avant/Lat et Arrière (sauf ATR) | 0.50 |
| | - Sortie A (FIG) | 0.10 |
| | Sortie B | 0,30 |
| | Sortie C ou + | 0.50 |
| TEMPS : Maximum 1'30 | | |

Д SOL :

| | | |
|---|---|-------------|
| 5 Exigences de composition ==> 2.70 Pts | - Passage gymnique d'au moins 2 éléments différents appel 1 pied dont 1 saut écart antéro-postérieur à 180° | 0.50 |
| | - 1 élément gymnique de valeur C minimum | 0.50 |
| | - Salti de sens différents Avant/Lat et Arrière | 0.50 |
| | - 1 série d'au moins 2 éléments acros avec envol dont | |
| | * 1 salto A | 0.20 |
| | * 1 salto B | 0.50 |
| | * 1 Salto C | 0.70 |
| | - Sortie: dernier salto de la ligne acro | |
| | Sortie A (FIG) | 0.10 |
| | Sortie B | 0,30 |
| Sortie C ou + | 0.50 | |
| TEMPS : 50" à 1'30 | | |

NOTE E (Exécution + Artistique) ⇒ Valeur maximum 10.00 Pts (sauf barres)

| Nombre d'éléments réalisés | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 |
|----------------------------|----|------|------|------|------|------|------|------|
| Benjamines Minimes | | | 10 | 8.40 | 7.20 | 5.20 | 3.6 | 2.00 |
| Cadettes Juniores Séniores | 10 | 8.80 | 7.60 | 6.40 | 5.20 | 4.00 | 2.80 | 1.60 |

5.2 PROGRAMME DIVISION 3:

Les équipes peuvent être inscrites dans les catégories suivantes :

- >Benjamines/Minimes
- >Toutes Catégories : de Benjamines à Séniore

✓ NOTE D

La note D, aux Barres, à la Poutre et au Sol comprend :

- > La valeur de difficulté
- > Les E.C. : Exigences de composition

| | | |
|-------------------------|---|---------|
| A (FSGT) | = | 0.00 Pt |
| A (FIG) | = | 0.10 Pt |
| B | = | 0,20 Pt |
| C (Gymnique Uniquement) | = | 0,30 Pt |

Pour les Cadettes, Juniores et Séniore, 7 ou 8 éléments sont comptabilisés : les 6 ou 7 meilleurs éléments + la sortie UNIQUEMENT aux barres asymétriques (Possibilité de répéter un élément 1 fois)

A la Poutre et au Sol, sur les 8 éléments nous compterons :

> Les 3 meilleurs éléments acrobatiques + 4 autres éléments + la sortie (8^{ème} élément)

Aux Barres , pour les Benjamines et Minimes, 6 éléments sont comptabilisés : les 5 meilleurs éléments+ la sortie . (Possibilité de répéter 2 éléments 1 fois).

A la Poutre et au Sol, parmi les 6 éléments nous compterons :

> Les 2 meilleurs éléments acrobatiques + 3 autres éléments + la sortie (6^{ème} élément)

- ❖ Dans les équipes T.C , les Benjamines/Minimes auront la possibilité de réaliser 1 ou 2 éléments supplémentaires pris en compte seulement en Valeur de Difficulté.

✓ NOTE D (Difficultés + EC)

Д SAUT de CHEVAL: Seront pris en compte tous les sauts répertoriés dans le code F.I.G. avec un maximum de 3.20 Pts (tous les autres sauts sont autorisés mais avec un maximum de 3.20 pts)

Д BARRES :

| | |
|---|--|
| <p>5 Exigences de composition</p> <p>5 x 0.50 Pts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 1 Bascule - 1 Tour proche de la barre - 1 Elan à l'ATR (A ou B) - 1 Elément B.S. différent de la bascule (départ B.S.)codifié - Sortie A (FIG) 0.20 Pt - Sortie B 0,50 Pt |
|---|--|

Д POUTRE :

| | |
|---|--|
| <p>5 Exigences de composition</p> <p>5 x 0.50 Pts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 2 sauts dont 1 Saut écart antéro-postérieur 180° - 1 Pirouette 360° - 1 Elément acro avec envol - Eléments acrobatiques avec ou sans envol dans 2 directions différentes Avant/Lat et Arrière (sauf ATR) - Sortie A (FIG) 0.20 Pt - Sortie B 0,50 Pt <p>TEMPS : Maximum 1'30</p> |
|---|--|

Д SOL :

| | |
|---|--|
| <p>5 Exigences de composition</p> <p>5 x 0.50 Pts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Passage gymnique de 2 sauts différents appel pied dont saut écart antéro-postérieur à 180° - 1 Série acrobatique de 2 éléments min. avec envol dont 1 salto - 1 Elément acrobatique avec envol avec rotation de 180° minimum - Eléments acrobatiques avec envol de sens différent - Sortie, dernier salto de la ligne acro - Sortie A (FIG) 0.20 Pt - Sortie B 0,50 Pt <p>TEMPS : 50" à 1'30</p> |
|---|--|

NOTE E (Exécution + Artistique) ⇒ Valeur maximum 10.00 Pts (sauf barres)

| Nombre d'éléments réalisés | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 |
|----------------------------|----|------|------|------|------|------|------|------|
| Benjamines Minimales | | | 10 | 8.40 | 7.20 | 5.20 | 3.6 | 2.00 |
| Cadettes Juniores Séniores | 10 | 8.80 | 7.60 | 6.40 | 5.20 | 4.00 | 2.80 | 1.60 |

5.3 PROGRAMME DIVISION 4:

Les équipes peuvent être inscrites dans les catégories suivantes :

- >Benjamines
- >Benjamines/Minimes
- >Toutes Catégories (de Benjamines à Séniore)

| | | |
|-------------------------|---|---------|
| A (FSGT) | = | 0.00 Pt |
| A (FIG) | = | 0.10 Pt |
| B (gymnique uniquement) | = | 0,20 Pt |

√ NOTE D

La note D, aux Barres, à la Poutre et au Sol comprend :

- > La valeur de difficulté
- > Les E.C. : Exigences de composition

UNIQUEMENT aux barres asymétriques:

Pour les Cadettes, Juniores et Séniore, 7 ou 8 éléments sont comptabilisés : les 6 ou 7 meilleurs éléments + la sortie .(Possibilité de répéter un élément 1 fois)

A la Poutre et au Sol, parmi les 8 éléments nous compterons :

> Les 3 meilleurs éléments acrobatiques + 4 autres éléments + la sortie (8^{ème} élément)

Aux Barres , pour les Benjamines et Minimes, 6 éléments sont comptabilisés : les 5 meilleurs éléments+ la sortie . Possibilité de répéter 2 éléments 1 fois

A la Poutre et au Sol, parmi les 6 éléments nous compterons :

> Les 2 meilleurs éléments acrobatiques + 3 éléments + la sortie (6^{ème} élément)

- ❖ **Dans les équipes T.C , les Benjamines/Minimes auront la possibilité de réaliser 1 ou 2 éléments supplémentaires pris en compte seulement en Valeur de Difficulté.**

√ NOTE D (Difficultés + EC)

Д SAUT DE CHEVAL : **Seront pris en compte tous les sauts répertoriés dans le code F.I.G. avec un maximum de 2.80 Pts (tous les autres sauts sont autorisés mais avec un maximum de 2.80 pts)**

Д BARRES :

| | |
|---|---|
| <p>5 Exigences de composition</p> <p>5 x 0.50 Pts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 1 Bascule B.I. - 1 bascule B.S. - 1 Tour proche de la barre - 1 Élément B.S. codifié - Sortie A (FSGT) 0.20 Pt - Sortie A (FIG) 0,50 Pt |
|---|---|

Д POUTRE :

| | |
|---|---|
| <p>5 Exigences de composition</p> <p>5 x 0.50 Pts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - 1 Saut écart antéro-postérieur 180° - 1 Pirouette 360° - 1 Élément acro en avant ou latéral (ATR) exclu - 1 Élément acro en arrière - Sortie A (FSGT) 0.20 Pt - Sortie A (FIG) 0,50 Pt <p>* les sorties seront prises en compte pour les exigences avant ou arrière</p> <p>TEMPS : Maximum 1'10</p> |
|---|---|

Д SOL :

| | |
|---|---|
| <p>5 Exigences de composition</p> <p>5 x 0.50 Pts</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Passage gymnique de 2 éléments différents appel 1 pied - 1 Série acrobatique de 2 éléments min. avec envol - 1 Salto avant ou arrière - 1 Saut gymnique avec rotation de 360° - Sortie : salto de la dernière ligne acro <p>TEMPS : Maximum 1'10</p> |
|---|---|

NOTE E (Exécution + Artistique) ⇒ Valeur maximum 10.00 Pts (sauf barres)

| Nombre d'éléments réalisés | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 |
|----------------------------|----|------|------|------|------|------|------|------|
| Benjamines Minimes | | | 10 | 8.40 | 7.20 | 5.20 | 3.6 | 2.00 |
| Cadettes Juniores Séniores | 10 | 8.80 | 7.60 | 6.40 | 5.20 | 4.00 | 2.80 | 1.60 |

5.4 DIFFICULTES A FSGT

Ch.BOMBEAU

Septembre 2015

TABLEAU DES « A FSGT » SAISON 2015/2016

BARRES

| | | |
|----|--|---|
| 01 | | Bascule fixe |
| 02 | | Elan circulaire groupé en avant ou en arrière |
| 03 | | Prise d'élan pose de pieds serrés ou écartés groupés ou tendus. Cet élément n'est pris en compte que lorsqu'il est isolé pour attraper BS par exemple UNIQUEMENT en D4 et en D.3 |
| 04 | | Grande culbute UNIQUEMENT D4 Autorisée en D.3 si départ et arrivée en appui BS Pas autorisée en Fédérale |
| 05 | | Filé avant uniquement en D.4 et sans pénalité de 0.50 |
| 06 | | Sortie filée ou Pieds-Mains Sortie filée |

POUTRE ELEMENTS ACROBATIQUES

| | | |
|----|--|---|
| 01 | | Roulade avant avec appui des mains Départ et arrivée sur les pieds UNIQUEMENT en D4 et en D3 |
| 02 | | Roulade arrière Départ et arrivée sur les pieds UNIQUEMENT en D4 et en D3 |
| 03 | | Sortie Saut de Mains |
| 04 | | Sortie Salto Costal |
| 05 | | Sortie Salto Facial |

POUTRE ELEMENTS GYMNIQUES

| | | |
|----|--|---------------------------|
| 06 | | Saut groupé |
| 07 | | Saut avec ½ tour en l'air |
| 08 | | Planche |

SOL ELEMENTS ACROBATIQUES EN D4 UNIQUEMENT

| | | |
|----|--|---|
| 01 | | Roue |
| 02 | | Souplesse avant - Souplesse arrière - Souplesse arrière départ du siège - |
| 03 | | Cloche (Tic-Tac) |

SOL ELEMENTS GYMNIQUES

| | | |
|----|--|--|
| 05 | | Saut Groupé – aussi avec ½ tour |
| 06 | | Saut Ciseaux en avant – aussi en arrière |

5.5 AMENAGEMENT DES PROGRAMMES FEDERAUX FSGT GAF 2017/2018

VERSION SEPTEMBRE 2017

SAUT :

- **Trampotramp ou double tremplin autorisé pour les B/M sans pénalisation.**
- En Division 4 uniquement : Trampoline autorisé pour les B/M mais, avec une pénalisation de – 3 Pts sur la Note Finale du saut.
- **En division 4 : Seront pris en compte tous les sauts répertoriés dans le code F.I.G. avec un maximum de 2.80 Pts. ATTENTION : tous les autres sauts seront autorisés mais avec un maximum de 2.80 pts**
- **En division 3 : Seront pris en compte tous les sauts répertoriés dans le code F.I.G. avec un maximum de 3.20 Pts . ATTENTION : tous les autres sauts sont autorisés mais avec un maximum de 3.20 pts**
- Pas de pénalité pour la deuxième course d'élan si la gymnaste au premier essai n'a touché ni le tremplin, ni l'agrès
- Déductions spécifiques à l'agrès : on appliquera les pénalités suivantes :
 - * Hauteur insuffisante : 0.10 pt/0.30 pt/0.50 pt

 Déductions spécifiques par le Jury D → Note finale

- Plus de 25 mètres de course d'élan → - 0.50 pt
- Réception ou pas en dehors du couloir
avec 1 pied /main (partie de pied/main) → - 0.10 pt
- Réception ou pas en dehors du couloir
avec les 2 pieds/mains (partie de pieds/
mains) ou partie du corps → - 0.30 pt

- Sauts non valables → 0.00 pt
 - a. Course d'élan avec touche du tremplin ou de la table de saut sans exécuter un saut.
 - b. Pas d'appui sur la table de saut.
 - c. Ne pas utiliser le "collier de sécurité" pour les sauts par rondade.
 - d. Aide pendant le saut.
 - e. La réception n'est pas faite sur les pieds d'abord.
 - f. Le saut est tellement mal exécuté qu'il ne peut pas être reconnu ou la gymnaste pousse avec ses pieds sur la table de saut.
 - g. La gymnaste exécute un saut interdit (jambes écartées latérales, élément non autorisé avant le tremplin, réception latérale intentionnelle).

BARRES :

- Pas de pénalité pour la deuxième course d'élan si la gymnaste au premier essai n'a touché ni le tremplin, ni l'agrès
- L'élément pourra être répété une fois, mais ne sera pas pris en compte en valeur de difficulté mais comptera dans le tableau des éléments exécutés et ce dans toutes les divisions **sauf pour les Benj/minimes en D4 et en D.3 qui pourront en répéter 2.**
- Entrée $\frac{1}{2}$ tour – bascule : les 2 formes sont valables avec $\frac{1}{2}$ tour sous la barre ou $\frac{1}{2}$ tour devant la barre inférieure.
- L'entrée $\frac{1}{2}$ tour bascule est un seul élément et différent de la bascule dans le mouvement.
- La bascule en entrée et la bascule à la même barre dans le mouvement sont identiques et ne sont comptabilisées qu'une seule fois en élément de valeur (la deuxième bascule comptera dans le tableau des difficultés en élément répété).
- Pose de pieds minimum pour accéder à la barre supérieure sinon – 1 Pt.
- La pose de pieds en division fédérale ne sera pas prise en compte comme élément de valeur de difficulté et prendra une pénalité de – 0.50 pt

- En Division 4: Tour d'appui arrière libre en B sera assimilé en difficulté A et considéré comme élément différent du tour d'appui arrière classique.
- La grande culbute est considérée comme une A FSGT en division 4 et autorisée en Division 3 si départ et arrivée en appui B.S.
- Une reprise d'élan après tour d'appui arrière (élan intermédiaire), ou tour appui arrière filé avant balancé arrière sortie salto (élan intermédiaire) : la pénalité de -0.50 pt sera appliquée dans toutes les catégories.
En D.4 uniquement le filé avant ne sera pas pénalisé et sera pris comme une A FSGT
- Les prises d'élan en division D4 doivent être au-dessus de l'horizontale sinon pénalité de - 0.30 pt
- **L' ATR jambes serrées et corps tendu :**
 - si entre 0° et 10° reconnu en B sans pénalité
 - si entre 10° et 30° dévalué en A avec pénalité de -0.10 pt
 - si > 30° : pas reconnu et pénalité de - 0.30 pt
- **L'ATR écart :**
 - si entre 0 et 10° reconnu en A sans pénalité
 - si > 10° pas de valeur et pénalité de 0.30 pt
- **Pour les éléments circulaires sans rotation : passement filé, soleil, lune....**
 - si dans les 10° : élément reconnu sans pénalité
 - si > 10° : élément avec une valeur inférieure et :
pénalité de - 0.10 pt si entre 10° et 30°
pénalité de - 0.30 pt si > 30°
- **Pour l'envol de B.S. à B.I. comme le schouschounova :**
 - si dans les 10° : élément reconnu sans pénalité
 - si entre 10° et 30° : élément reconnu mais dévalué avec pénalité de - 0,10 pt
 - si entre 30° et 45 ° : élément reconnu mais dévalué avec pénalité de - 0.30 pt
 - si > 45° : élément reconnu mais dévalué avec pénalité de - 0.50 pt

- **Pour les éléments circulaires avec rotation et prises d'élan avec rotations :**
 - si ATR terminé dans les 10° (de chaque côté) et ensuite rotation : élément reconnu et pas de pénalité
 - si entre 10° et 30° : élément reconnu et pénalité de 0.10 pt
 - **si entre 30 et 45° : élément reconnu et pénalité de 0.30 pt**
 - **si > 45°: élément reconnu et pénalité de 0.50 pt**
- **Pas de pénalité pour élan à vide pour le retrait**
- Pour l'élément pieds-mains rattrapé ou contre mouvement, s'il y a un arrêt après la suspension avec essai de contre mouvement sans terminer la bascule, il y aura une pénalité pour chute mais la valeur de l'élément sera accordé.
- Un retrait avec touche du sol, si la touche ou l'arrêt s'effectue derrière la barre, l'élément ne sera pas reconnu
Si le tapis est frôlé en dessous de la barre : - 0.50 Pt de pénalité
Si touche du tapis avec les pieds : - 1.00 Pt de pénalité.
Si retrait avec pieds sur la barre : pas de reconnaissance de la valeur de l'élément.

POUTRE :

- Pas de pénalité pour la deuxième course d'élan si la gymnaste au premier essai n'a touché ni le tremplin, ni l'agrès
- **Entrée départ station faciale et franchissement groupé ou carpé à l'appui dorsal (Acro) → A :**
Si touche de la poutre avec les pieds ou passage par le côté, l'entrée ne sera pas reconnue et sera considérée comme une entrée libre avec une pénalité de - 0.10 pt
Si frôler la poutre avec les pieds ou passage jambes croisées, l'élément sera pris en A acro avec une pénalité de - 0,30 pt
- ATTENTION:**
- **Entrée Saut, élévation ou élan à l'ATR → B :** Si la position à l'ATR n'est pas maintenue 2 secondes, l'entrée sera dévaluée en A
- **Roulade avant, roue, salto avant, saut de mains, saut de tête en entrée seront considérés comme éléments différents**

acrobatiques et de ce fait pourront remplir l'exigence d'élément en avant ou en arrière.

- **L'ATR maintenu 2 secondes sera considéré comme élément acro (mais ni avant/lat ou arrière) et ne remplira pas d'exigence de composition.**
- **L'équilibre roulade avant et la roulade avant sont 2 éléments différents et sont considérés comme des éléments acrobatiques.**
- **Les roulades avant, arrière sont des éléments acros (voir code FIG)**

SOL :

- **L'exigence de sortie : dernier salto de la ligne acro ou série de salto en division fédérale et division 3.**
- **L'exigence de sortie en division 4: la dernière ligne acro devra obligatoirement contenir un salto**

4 lignes acrobatiques maximum. Si plus, pas de reconnaissance des éléments. (ligne acro = plusieurs éléments acrobatiques enchaînés ou salto seul si 2 pieds).